

PROCES VERBAL
CONSEIL MUNICIPAL DU 24 SEPTEMBRE 2022
SEANCE ORDINAIRE – 20 H 00.

Nombre de conseillers : 11
Présents : 10

Date de convocation : 20/09/2022
Date d'affichage : 20/09/2022

L'an deux mil vingt-deux, le vingt-quatre septembre deux mille vingt – deux à vingt heures s'est réuni le conseil municipal légalement convoqué sous la présidence de Mr BOISGERAULT Loïc

Etaient présents : M. Mickael MASSON ; M. Jean-Claude DENIS ; M. Alain JOUBREL ; Mme BAUDRY Murielle ; M SENOTIER Michel ; Mme LEPORCHER Jennifer ; M. LESAGE Fabrice ; Mme BOULLIER Stéphanie ; Mr BOISGERAULT Loïc ; Mr Yvon LEMOINE

Excusés : Mme BILLAUD Nathalie

Secrétaire de séance : Mme BOULLIER Stéphanie

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES : Décision modificative n°3

FINANCES

1. DECISION MODIFICATIVE N°3 – N°2022.48

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal qu'il est nécessaire de procéder à des ajustements comptables au chapitre 065, en raison d'une hausse des dépenses scolaires et des subventions attribuées cet année.

En ce sens, il propose la DM suivante :

	DEPENSES	DEPENSES
Chap 065 – 6531 (indemnités)	+ 6000 €	
Chap 011 – 615221 (bâtiments publics)		- 2000 €
Chap 011 – 615231 (voiries)		- 2000 €
Chap 66 – 66111 (Intérêts)		- 2000 €

PROCHAINE REUNION DU CONSEIL

Le 10 Octobre 2022

Fin de séance 20h30

Le Secrétaire de séance,
Stéphanie BOULLIER

Le Maire
Loïc BOISGERAULT

